

Être citoyen d'une collectivité

<http://lespetitscitoyens.com>.

www.interetsanscrainte.fr

La citoyenneté des collégiens s'exprime dans diverses circonstances comme :

- Participation au Conseil municipal des jeunes
- Mener la campagne électorale lors de l'élection des délégués de la classe
- Associations sportives = AS, avec nomination d'un vice-président
- Cyber-élèves, un « collégien responsable » lors de recherches Internet.

Citoyen : l'habitant d'une cité (du latin *ciuitas* ; *ciuitates*) ou collectivité de citoyens avec des droits et des devoirs.

Les valeurs que l'on cherche à transmettre aux citoyens/élèves sont :

- ✓ Responsabiliser
- ✓ Prise d'initiative
- ✓ Autonomie
- ✓ L'éthique ou la morale : lutter contre la discrimination, le racisme, le sexisme, savoir vivre ensemble avec un esprit d'entraide, altruisme, solidarité, tolérance envers ceux qui sont « différents » (le handicap par exemple).
- ✓ Le sport est une « école de la vie » : le jouer fair play ou loyal en témoigne. Chaque joueur compte, mais le travail collectif également, ainsi que les règles.

LES VIOLENCES QUE PEUVENT SUBIR LES COLLEGIENS

Stop harcèlement = netecoute.fr N° vert = 0 800 807 010

Travail à faire : choisir une vidéo sur le harcèlement parmi les 10 vidéos proposées sur le site

<http://lespetitscitoyens.com>.

La rubrique se trouve sur le site d'histoire-géographie, en cliquant sur « liens » = sitographie.

Rédaction : Décrivez et expliquez le type de situation que vous avez sélectionné pour illustrer le harcèlement. Pour éviter de telles situations quelles sont les valeurs et les règles que tous doivent respecter ?

Harcèlements	Pourcentage de victimes
Insultes	52 %
Surnoms blessants, moqueries	40 % 20 %
Bousculades	37 %
Etre « isolé »	32 %

Racket	6 %
Blessures par armes	2 %
Bizutage	En faculté
« Harcèlement », de façon générale	10 % soit un collégien sur 10.

Code de l'éducation : art R511-13

Echelle des sanctions :

Punitions, observations écrites du conseil de classe, excuses orales ou écrite, exclusions temporaires ou définitives.

AVERTISSEMENT
BLÂME
MESURES DE RESPONSABILISATION (travaux d'intérêts collectifs)
EXCLUSION TEMPORAIRE DE LA CLASSE
EXCLUSION TEMPORAIRE DE L'ETABLISSEMENT
EXCLUSION DEFINITIVE DE L'ETABLISSEMENT

Autres mesures d'accompagnement ou de réparation : les heures de retenues avec du travail supplémentaire.

Les règles élémentaires de politesse permettent de communiquer et c'est un atout dans la société.

Il faut s'estimer, se contrôler, écouter les autres avec empathie, se sentir membre d'une collectivité.

On doit apprendre à identifier et exprimer ses émotions, et ses sentiments comme le découragement, l'enthousiasme, l'optimisme, la timidité, la solidarité, la jalousie, l'agressivité, ou l'indifférence. Cela permet d'évoluer.